

Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

No. document : 09-2094-2 Date d'émission : 2015/06/24
Version no. : 17.00 Remplace FSSS du : 2015/01/30

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
ADHÉSIF A GRANDE PUISSANCE 90 3M(MC)
Code d'identification :
CG-7901-0116-8 CJ-0003-5335-4 CJ-0003-2287-0 CG-7901-0861-9
CJ-0003-5243-0 CS-0406-7048-4 CS-0406-7070-8 CS-0406-7071-6
CS-0406-7072-4 CS-0406-7132-6 CS-0406-7143-3 62-4479-7530-1
62-4479-7535-0 62-4479-8530-0 62-4479-9530-9 62-4479-7536-8
62-4479-8532-6 62-4479-9532-5
Utilisation de produit :
Utilisation industrielle;
Adhésifs
Division:
INDUSTRIAL ADHESIVES AND TAPES

2 Identification des dangers

Principaux dangers :
Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.
Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.



Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
ACETONE	67-64-1	25 - 35
sSecret de fabrication du New Jersey, numéro d'enregistrement 04499600-6133P	Secret Fabrication	20 - 30
CYCLOHEXANE	110-82-7	15 - 25
PENTANE	109-66-0	15 - 25
CYCLOPENTANE	287-92-3	1 - 2
2-METHYLBUTANE	78-78-4	1 - 2

NOTA :

NJTS Reg No. 04499 est un matériau commercial secret Non contrôlé selon les critères du SIMDUT.

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil.

Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais à la personne incommodée. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : - 40 C VC

Limite inférieure d'explosibilité (%) : 1.6 % retenue

Limite supérieure d'explosibilité (%) : 9.4 % retenue

Température d'auto-inflammation : Non disponible

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Liquide et vapeur extrêmement inflammables. Les récipients fermés

exposés à la chaleur peuvent exploser. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits résultant de la combustion :

- Aldéhydes - Durant la combustion;
- Hydrocarbures - Durant la combustion;
- Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
- Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
- Vapeur, gaz ou particule toxique - Durant la combustion;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Non déterminé

Méthodes de lutte contre l'incendie :

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

- NFPA : Santé 2
- NFPA : Incendie 4
- NFPA : Réactivité 0

NFPA : Dangers inhabituels de réaction

aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.



6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les gros déversements ou les déversements dans des espaces confinés, utiliser une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

Procédures Environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

Méthodes de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger

suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

Matières incompatibles :

Entreposer à l'écart de la chaleur;

Entreposer à l'écart des acides;

Entreposer à l'écart des oxydants.

Étincelles et/ou flammes;

Ventilation :



ADHÉSIF A GRANDE PUISSANCE 90 3M(MC)

Page 5 de 11

Pas de données disponibles.

Prévention des incendies :

Liquide et vapeur extrêmement inflammables.

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables.

Prévention des explosions :

Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

Mode d'emploi :

Réservé aux industries et aux professionnels. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Conserver le récipient bien fermé.

Instructions particulières :

Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :

Sélectionner et porter des dispositifs de protection oculaire et faciale en fonction des résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :

Lunettes à ventilation indirecte;

Protection des mains :

Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau. Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Polyéthylène/Copolymère d'éthylène et d'alcool vinylique.

Protection de la peau :

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux



compatibles appropriés.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation: Respirateur d'épuration d'air à demi-masque ou à masque complet avec cartouches contre les vapeurs organiques et pré-filtres P95 contre les particules

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit.

Ventilation recommandée :

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

Exposition aux ingrédients

ACETONE (67-64-1)

LD50 (rat, orale) 5800 mg/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) 29,900 ppm

Limites d'exposition

ACGIH:MPT 500 ppm (Table A4)

ACGIH:MPT 1780 mg/m3 (Table A4)

ACGIH: STEL 750 ppm (Table A4)

ACGIH: STEL 2380 mg/m3 (Table A4)

sSecret de fabrication du New Jersey, numéro d'enregistrement 04499600-6133P (Secret Fabrication)

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

CYCLOHEXANE (110-82-7)

LD50 (rat, orale)	12,705 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	13.9 mg/l
Limites d'exposition	
ACGIH-MPT : 100 ppm	
PENTANE (109-66-0)	
LD50 (rat, orale)	> 2000 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	364 g/m3
Limites d'exposition	



ACGIH: MPT 600 ppm
ACGIH: MPT 1770 mg/m3 1000 ppm ACGIH: MPT 1000 ppm ACGIH: MPT;
Catégorie: Pentane
CYCLOPENTANE (287-92-3)
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
ACGIH: MPT 1720 mg/m3
ACGIH: MPT 600 ppm
2-METHYLBUTANE (78-78-4)
Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
ACGIH: MPT 600 ppm 1000 ppm ACGIH: MPT

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique, couleur et odeur :	Liquide; Clair; jaune clair; légère odeur de solvant;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition :	36 C
Point/intervalle de fusion :	Non applicable
Tension de vapeur :	<= 500 mm Hg @ 18.5 C
Hydrosolubilité :	Néant
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible s/o
Masse volumique :	0.77 Eau = 1
Densité de vapeur :	>= 1 Air=1
Composés organiques volatils :	<= 531 g/l Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD
Vitesse d'évaporation :	28 Éther = 1
Viscosité :	100 - 500 centipoise à 23 C
Pourcentage de matières volatiles :	20 - 30 en % du poids

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :
Entreposer à l'écart de la chaleur;
Étincelles et/ou flammes;
Matières à éviter :
Entreposer à l'écart des acides;
Entreposer à l'écart des oxydants.
Produits de décomposition dangereux :
Aldéhydes - Durant la combustion;
Hydrocarbures - Durant la combustion;
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;



Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Vapeur, gaz ou particule toxique - Durant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse. Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions
- consulter les autres titres de cette section.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Effets en cas de contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau.

Effets en cas d'inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Effets en cas d'ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.
Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Sensibilisation :
Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :
Pas de données disponibles.

Mutagénicité :
Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :
Pas de données disponibles.

Énoncés sur les composants :
Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :
Pas de données disponibles.

Autres effets et données complémentaires :
Une exposition unique peut causer: Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.



12 Ecologie

Données environnementales :
Données d'écotoxicité :
Non déterminé.
Données Ecofate :
Non déterminé.

13 Elimination

Produit en état de vente :
Pas de données disponibles.
Conditionnement du produit :
Pas de données disponibles.
Instructions particulières :
Étant donné la diversité des règlements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses : Matériau réglementé.
Appellation réglementaire : Adhésifs
Classe/division : 3.0
Numéro UN : UN 1133
Groupe d'emballage : II

Renseignements spéciaux :: Contacter 3M pour plus de renseignements.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences



réglementaires.

15 Réglementation

Classification SIMDUT : B2, D2B
NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche

signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

- AICS - Inventaire australien des substances chimiques
- LISC - Liste intérieure des substances du Canada
- PICCS - Inventaire philippin des substances chimiques commercialisées
- EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
- KECI - Inventaire des produits chimiques utilisé en Corée
- CICS - Inventaire chinois des substances chimiques
- MITI - Ministère de l'industrie et du Commerce extérieur (Japon)
- TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

- Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
- Section 3 - Composition/Renseignements sur les Ingrédients;
 - Section 4 - Premier soins;
 - Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie
 - Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle;
 - Section 7 - Manutention et entreposage;
 - Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle;
 - Section 9 - Propriétés physiques et chimiques;
 - Section 10 - Stabilité et réactivité;

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans



ADHÉSIF A GRANDE PUISSANCE 90 3M(MC)

Page 11 de 11

l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---

